



**Conseil régional**  
**Groupe FRONT DE GAUCHE**  
**PCF et République & socialisme**

**COMMISSION PERMANENTE DU 27 MAI 2020**

**Rapport n° CP 2020-156**

**ROUTE : MISE EN OEUVRE DU PLAN "ANTI-BOUCHON ET POUR CHANGER LA ROUTE"  
ET AUTRES OPÉRATIONS ROUTIÈRES**

**Amendement**

L'article suivant est ajouté à la délibération :

« Mandate la présidente pour porter auprès de l'État la nécessité de conditionner le prêt de 5 milliards d'euros qu'il s'apprête à accorder à la société Renault à des conditions drastiques en termes d'interdiction de licenciements, de maintien des sites de production en France, et notamment en Ile-de-France, et à des conditions environnementales nécessitant une transition du secteur automobile.

Décide de suspendre, dans l'attente de la mise en place de conditions, toutes ses collaborations avec la société Renault, entre autres dans le cadre du projet de navette autonome entre l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle et La Défense.

Décide plus largement de mobiliser, en lien avec l'État, l'ensemble des acteurs de la filière automobile francilienne pour bâtir une stratégie industrielle efficace face aux enjeux soulevés à la fois par l'urgence climatique et environnementale, et par la crise économique et sociale qui s'annonce. »

**Exposé des motifs**

**Œuvrer activement contre les suppressions d'emplois chez Renault, bâtir une stratégie industrielle durable pour l'automobile en Ile-de-France**

Des projets de restructuration des usines Renault ont été récemment rendus publics, prévoyant la fermeture de plusieurs sites en France. Seraient ainsi menacées les usines de Caudan dans le Morbihan, de Dieppe en Seine-Maritime et, en Ile-de-France, celles de Choisy-le-Roi en Val-de-Marne, de Flins dans les Yvelines, et potentiellement le technocentre de Guyancourt dans ce même département ; soit plusieurs milliers d'emplois.

A l'heure où notre pays fait face à une crise économique et sociale d'ampleur inégalée et qui ne fait que commencer, un tel projet de licenciement massifs est inacceptable. A l'heure où les questions de la relocalisation industrielle et de la souveraineté économique nationale sont posées avec acuité, ce projet de restructuration est incompréhensible et intolérable.

Il l'est d'autant plus alors que l'État, l'un des principaux actionnaires de Renault, s'apprête à accorder sans contreparties, ni sociales, ni environnementales, comme l'a confirmé le 25 mai dernier le ministre de l'Économie, un prêt garanti de 5 milliards d'euros à cette entreprise.

Il l'est d'autant plus aussi, alors que Renault a largement bénéficié ces dernières années d'aides publiques telles que le CICE et le Crédit Impôt recherche, et que son ancien PDG a été récemment poursuivi pour abus de bien sociaux.

Il n'est pas envisageable que le Gouvernement accorde à Renault un nouveau soutien public sans imposer, en contrepartie, des exigences drastiques sur le maintien des emplois et la révision de sa stratégie industrielle à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux présents.

Concernant l'Ile-de-France, qui a déjà été lourdement frappée par les fermetures de sites industriels ces

dernières décennies, les enjeux de relocalisation et de réindustrialisation reviennent actuellement à l'ordre du jour, dans le cadre d'une indispensable politique de relance économique.

Dès lors, l'annonce de ces fermetures de sites chez Renault s'annonce à total contretemps de ces impératifs.

Il est urgent que les pouvoirs publics agissent pour stopper ce nouveau désastre économique. Ces licenciements prévus doivent être interdits par l'État.

La Région Ile-de-France doit, dès maintenant, prendre l'initiative en exigeant du Gouvernement la mise en place de conditions drastiques concernant l'attribution du prêt de 5 milliards à Renault. Ces conditions doivent notamment concerner l'interdiction des licenciements et le maintien des sites industriels actuellement visés.

Plus largement, il convient que notre collectivité agisse pour l'avenir de ces sites en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, l'État, la société Renault, les syndicats de salariés, les représentants des industries sous-traitantes et de leurs salariés. La filière automobile doit être maintenue dans notre pays et notre Région. La puissance publique doit également agir en mettant en place pour notre Région une stratégie économique réellement durable, en planifiant de manière à prendre en compte les enjeux sociaux et écologiques qui s'imposent aujourd'hui à nous.

**Céline MALAISÉ**  
Présidente de groupe

